



# S E R M O N

S U R

## LA SECTION LI.

D U

# C A T E C H I S M E

*Contre le Sacrifice de la Messe.*

**T**ous les hommes qui ont, ou établi, ou reçu & exercé quelque religion, ont reconu, que pour aprocher de la Divinité, nous avons necessairement besoin d'un *Sacrifice*. Ce consentement universel des hommes vient des sentimens que la nature nous a elle-même imprimé dans l'ame, que Dieu étant juste, & nous pecheurs, nous ne pouvons avoir sa faveur, si sa colére que nos crimes ont excitée, n'est apaisée, & sa justice satisfaite, qui est l'effet & le dessein auquel servent les *sacrifices*.

Le Christianisme, qui est la seule vraie Religion, toutes les autres n'en étant que  
de

de vaines & fausses ombres, nous a aussi donné l'unique *Sacrifice* vraiment digne de ce nom, seul capable d'éteindre la colère de Dieu & de le reconcilier avec le genre humain, Christ le Fils de Dieu immolé sur la Croix par nos péchez, fait peché & malediction pour nous acquerir la justice & la benediction du Père, répandant son sang pour conserver le nôtre, & nous ouvrant par une parfaite satisfaction, le Trône de Dieu & le Sanctuaire de l'Eternité. Nos *Adversaires* de la Communion de Rome le confessent avec nous; Car comment pourroient-ils nier ce que la bouche des Apôtres a si hautement publié dans le monde, ce que leur plume a si profondement gravé dans toutes les Ecritures du Nouveau Testament; ce que les peuples Chrétiens ont si unanimement crû & confessé dans tous les siècles & dans tous les climats?

Mais outre ce grand & divin *sacrifice*, ils en posent encore un autre, qu'ils appellent de l'*autel*, qu'ils célèbrent tous les jours avec une grande dévotion, & en la participation duquel ils font consister presque toute la religion & le salut des fideles. S'il n'étoit question que des actions, ou de nôtre pieté, ou de nôtre charité que nous  
 devons

devons offrir à Dieu; en reconnoissance de ses bienfaits, & auxquelles l'Écriture & l'Église de Jesus-Christ donne souvent, à cet égard, le nom de *sacrifices* improprement & figurément, à cause de l'image & de la ressemblance qu'elles ont avec les sacrifices proprement & réellement ainsi nommez, nous ne ferions aucune difficulté de souscrire à leur doctrine; Mais ils prétendent que leur *sacrifice* est vraiment & proprement ainsi nommé, que c'est un *sacrifice* visible & extérieur, non spirituel & mystique simplement, propitiatoire & non de louange, ou d'action de grâces, ou de commémoration seulement, ils en étendent le prix & l'efficace, non aux hommes vivans seulement presens & absens, mais aux morts-mêmes, voulans qu'il délivre les ames qui brûlent sous terre, & glorifie celles qui triomphent dans le Ciel. Ils anatématisent exactement & un par un, tous ceux qui choquent ou contredisent le moindre de ces Points. Nous donc, qui par la grace de Dieu, nous contentons de la Croix du Seigneur, & trouvons en son oblation la plénitude de tous les biens nécessaires à nôtre salut, avons tous les sujets du monde de rejeter leur erreur.

C'est ce que fait l'Auteur de nôtre Catechisme dans la *Section* qui vous a été recitée, & il a placé cette question en ce lieu, c'est-à-dire, dans le Traitté de la *Sainie Cène* du Seigneur, parce que c'est en cette action, comme vous savez, que nos *Adversaires* prétendent d'offrir à Dieu pour la propitiation de leurs pechez, ayans changé ce Sacrement en un *Sacrifice*. Pour vous donner une entière exposition de ce Dimanche de nôtre Catechisme, nous parlerons *premièrement* du *sacrifice*, & vous ferons voir, avec la grace de Dieu, qu'il n'y en a aucun autre que celui que le Seigneur Jesus a offert à son Père sur la Croix; Et *ensuite* nous considererons brièvement quelle communion nous avons à ce *sacrifice*, & comment & par quels moyens nous l'avons.

Et pour proceder avec ordre en la deduction du premier Point, nous prouverons *premièrement* en general qu'il n'y a & n'y peut avoir sous le Nouveau Testament aucune oblation d'un *sacrifice* vrai & proprement ainsi nommé, après celle du Seigneur Jesus sur la Croix; & *ensuite* nous justifierons pour le particulier de la *Messe Romaine*; à qui l'on veut donner cette qualité, qu'elle

ne lui convient nullement; & ne peut en aucune façon, lui être attribuée avec vérité.

Je viens donc au *premier* de ces deux Points; & pour en montrer la vérité, pré-supposant ce que les uns & les autres accordent, qu'en tout sacrifice est nécessairement requis un *Ministre* légitime pour l'offrir; Je dis, que s'il y avoit un vrai sacrifice sous le Nouveau Testament autre que celui de la *Croix*, il y auroit aussi des Ministres légitimes instituez de Dieu pour l'offrir; Or il n'y en a point; ce qui paroît 1°. par tous les lieux de l'Écriture où sont dénombrez les Ministres de la Nouvelle Alliance, comme par exemple, au chapit. 12. de la première aux Corinthiens; Dieu, dit l'Apôtre, en a mis les uns en l'Église, *premièrement Apôtres, 2°. Prophètes. 3°. Docteurs*; à quoi il ajoute *les Évangelistes & les Pasteurs*, au chap. 4. de l'Épître aux Ephésiens. De *Sacrificateurs* il n'en dit pas un mot ni là ni ailleurs.

Quelle apparence qu'il eût oublié une charge si utile, si nécessaire, si noble, qui va, à ce que l'on tient, du pair avec celle des Rois entre les graces & les dons que Dieu a faits à son Église par Jesus-Christ; si elle y eût en effet le lieu que l'on prétend? Dans

*l'Épître aux Hébreux* qui ne parle presque toute entière que des *Sacrifices* & de la *Sacrificature*, jamais il ne nomme aucuns *Sacrificateurs* sous le Nouveau Testament, mais à ceux du Vieux il oppose toujours constamment J. Christ seul, comme un à plusieurs, comme Éternel à des hommes mortels.

Cela se voit encore de ce que dans les passages où les Apôtres exhortent les Ministres de Jesus-Christ de bien faire leurs Charges, leur en spécifiant & articulant les fonctions, ils ne leur disent jamais rien de *Sacrifier*. Ils leur commandent de *paître le Troupeau de leur Maître*, de *veiller*, de *détail-ler droitement la Parole de vérité*, de *prêcher en tems & hors tems*, de *enseigner*, de *instruire avec douceur*, de *convaincre les contredisans*, de *présider dûement & humblement*. Comment oublieroient-ils en tant d'endroits où ils traitent la partie principale, le fondement de toutes les autres ?

De plus, quand l'Écriture nous raporte la conduite des Apôtres, & les exercices de leur Charge, ce qu'elle fait souvent dans les *Actes* & ailleurs, elle nous dit bien qu'ils *prêchoient l'Évangile*, qu'ils *l'annonçoient aux Juifs & aux Grecs*, qu'ils *rompoient le pain du Seigneur & administroient le saint Batême*, mais qu'ils

qu'ils *sacrifiassent*, elle ne le dit nulle part; elle fait seulement mention du sacrifice de l'Évangile dont parle S. Paul au 15. de l'Épître aux *Romains*, entendant *la prédication de la doctrine du Seigneur*, comme nos Adversaires-mêmes le reconnoissent; qui n'est qu'un sacrifice spirituel & improprement ainsi nommé, & non le vrai, extérieur & visible *sacrifice* dont il est maintenant question; Car quant à ce qu'écrivit S. Luc, au 13. des Actes, de certains Prophètes & Docteurs, *qu'ils servoient en leur Ministère au Seigneur*, il témoigne bien par là que ces gens avoient une Charge & un Ministère public, qui est ce que signifie en general le mot employé en ce lieu-là, mais il ne remarque point que le *sacrifice* fût une des fonctions de leur Ministère.

La même chose paroît encore, en ce que jamais les Ministres de l'Évangile ne sont appellez *Sacrificateurs* dans tous les livres du N. T. le sens des noms d'*Evêque*, de *Prêtre*, de *Docteur* qui leur sont ordinairement donnez n'ayant rien de commun avec le *sacrifice*; Et néanmoins il n'est pas croyable, que si c'étoit là, comme on le prétend, l'une des plus importantes fonctions de leurs Charges, ils n'en eussent dû tirer quelqu'un

de leurs noms ; d'autant plus que c'étoit l'un des plus glorieux Titres qui fût dans l'Eglise Judaïque d'où les Apôtres ont tiré la plus-part des termes de la Chrétienne. Il est vrai que les Chrétiens sont quelquefois apellés *Sacrificateurs* , mais toujours en commun , non seulement les *Ministres*, mais aussi les autres fidèles du peuple, comme en la première Epitre Cathol. de *S. Pierre* au chap. 2. où parlant à tous les fidèles , *vous êtes*, leur dit-il , *une sainte sacrificature* ; Aussi assigne-t-il à cette sacrificature pour sa légitime fonction , d'offrir à Dieu par *Jesus-Christ* des sacrifices spirituels , non extérieurs & visibles, comme nous l'entendons en toute cette Dispute.

Enfin cela paroît aussi évidemment de ce que le Seigneur *Jesus* n'a apellé aucun à une telle sacrificature ; car c'est une charge où nul ne se peut ingérer de son propre mouvement ; *Nul ne s'attribuë cet honneur* (dit l'Apôtre au chap. 5. de l'Epitre aux Hebreux) *mais celui-là en jouit , qui est apellé de Dieu comme Aron*. D'où vient que même le Seigneur *Jesus*, bien que Dieu benit éternellement, *ne s'est pourtant point glorifié soi-même pour être fait souverain Sacrificateur, mais celui l'a glorifié qui lui a dit , c'est toi qui*

qui es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré; Et ailleurs, Tu es sacrificateur éternellement à la façon de Melchisedec, comme dit l'Apôtre au même lieu.

Or nous ne trouvons point que le Seigneur Jesus ait appelé à la *Sacrificature*, ni ses Apôtres, ni aucuns autres de ses Disciples, bien que ce soit une action si considérable, qu'il n'est nullement à croire, que ses saints Evangelistes l'eussent passée sous silence, si elle s'étoit faite comme on prétend. Vous voyez avec quel soin Moïse nous a décrit la vocation d'*Aron* & de ses Fils à la *sacrificature Levitique*, rapportant toutes les cérémonies & circonstances de l'action, jusques aux moindres. Comment les Evangelistes de Jesus-Christ auroient-ils oublié la vocation des Apôtres à un *Sacerdoce* incomparablement plus excellent que celui d'*Aron*, si vous en croiez ceux de Rome?

Ils nous recitent que le Seigneur leur communiqua son Esprit, qu'il les certifia de sa résurrection, & ensuite leur donna sa commission qu'ils nous rapportent toute entière, leur commandant d'*instruire les nations* & de les *batizer au Nom du Père, du Fils & du saint Esprit*; c'est-à-dire, en un mot,

de prêcher & de consacrer les croians par le sceau de son Alliance. Pourquoi auroient-ils oublié la *sacrificature* ; si c'étoit le principal & fondamental article de leur commission si nécessaire, à ce que tiennent<sup>a</sup> ceux de Rome, que sans elle il n'y a point de religion entre les Chrétiens ? Et de nous enjoindre, comme fait le Concile de Trente, sur peine d'anathême, de croire que le Seigneur, en disant à ses Apôtres, <sup>b</sup> *Faites ceci en commémoration de moi*, ait institué ses Apôtres, *Sacrificateurs*, & ordonné qu'eux & leurs successeurs offrissent son corps & son sang en sacrifice ; c'est commander & non enseigner, c'est employer la violence où la raison manque ; Car où est l'homme, qui lisant cet endroit de l'Évangile sans passion & sans préjugé, y eut jamais trouvé l'institution des Apôtres en *sacrificateurs* ? Le Seigneur prit du pain, & après avoir rendu grâces il le rompit & le donna à ses Disciples, en disant ( car Saint Matthieu le rapporte ainsi ) *Prenez, mangez, ceci est mon corps qui est donné pour vous* ; puis il ajouta ce que dit Saint Luc, *Faites ceci en commémoration de moi*.

Qui

<sup>a</sup> Bellarmin. de Missa. cap. 20. § Probatur. Concil. Trident. Sess. 22. cap. 2. <sup>b</sup> Luc 22. 19.

Qui ne voit que ce qu'il entend qu'ils fassent , c'est ce qu'il venoit de leur commander , de prendre & de manger le pain qu'il leur avoit donné ? Et c'est aussi en ce sens, que l'interprète *Saint Paul*, quand après avoir rapporté ce Commandement du Seigneur , il ajoute immédiatement ; *Car toutes les fois que vous mangerez de ce pain & boirés de cette coupe , vous annoncerez la mort du Seigneur jusques à ce qu'il vienne.* Il ne dit pas, quand vous *sacrifierez*, mais quand vous *mangerez* ce pain vous annoncerez la mort du Seigneur ; Certainement le Seigneur commandoit donc à ses Disciples de manger le pain de la Cène & non de le sacrifier , quand il leur disoit , *Faites ceci en commémoration de moi.* Et le Seigneur le montre assez lui-même en l'autre partie de ce Sacrement, *Faites ceci toutes les fois que vous en boirés en commémoration de moi;* quand vous en boirez, dit-il, & non quand vous l'offrirés ou le *sacrifierez*. Soit donc conclu qu'il n'y a point d'autres Sacrificateurs sous le Nouveau Testament que nôtre Seigneur Jesus-Christ. En effet il n'y en peut avoir d'autres , nul des Ministres ni des autres hommes n'ayant les conditions & qualitez requises pour exer-

exercer une telle *sacrificature*.

Car il n'est pas ici question d'un *sacrificateur* typique & figuratif, tels qu'étoient ceux du Vieux Testament, qui ne purifioient leur peuple qu'à l'égard de la chair seulement, & ne lui procuroient qu'une pureté légale, & n'appaisoient Dieu que typiquement, entant qu'ils obtenoient seulement de lui qu'il admît les personnes pour lesquelles ils avoient sacrifié en la Communion & société extérieure de la synagogue; effets dont j'avouë qu'*Aron* & ses descendants étoient capables, ensuite de l'institution de Dieu. Sous le Nouveau Testament où les ombres & les figures n'ont plus de lieu, il nous faut un *sacrificateur* qui puisse comparoitre devant le Tribunal de Dieu & l'appaiser réellement & en vérité, & purifier les consciences de son peuple, & obtenir une vraie & réelle remission de leurs pechez, & le droit d'entrer en la société de l'Israël, non charnel, mais spirituel, dans le Royaume celeste, & non dans le Temple de *Jérusalem*. Or il est évident que pour venir à bout d'un si grand dessein, il faut un homme qui soit & tres-innocent & tres-saint, exempt de toute tache & originelle & actuelle, même qui soit Dieu pour soutenir l'ef-

l'effort de la justice du Père, & pour mériter la paix & sa bienveillance.

Puis donc que nos *Adversaires* reconnoissent avec nous qu'il n'y a aucun homme sur la terre qui soit doüé de ces qualitez, il faut qu'ils avouënt aussi par conséquent, qu'il n'y en a point qui soit capable d'exercer la *sacrificature* du Nouveau Testament. Ces conditions ne conviennent qu'à Jesus-Christ, la sacrificature qui les requiert n'appartient donc qu'à lui non plus. Et c'est précisément ce que l'Apôtre conclut de cette considération au chap. 7. de l'Épître aux Hébreux. *Il nous convenoit (dit-il) d'avoir un tel souverain Sacrificateur qui fût saint, innocent, sans tache, & séparé des pécheurs.* Mais quand mêmes il se pourroit trouver quelcun entre les hommes doüé de ces qualitez, ce qui est absolument impossible; si est-ce qu'avec tout cela, il ne pourroit être *Sacrificateur* du Nouveau Testament; Car la sacrificature de la Nouvelle Alliance est *selon l'ordre de Melchisedec*, comme le montre l'Apôtre au 5. & 7. de l'Épître aux Hébreux, & comme le confessent ceux de Rome; *Le Sacrificateur de cet Ordre doit être un homme éternel*, comme l'enseigne l'Épître aux Hébreux chapit. 7. *sans père, sans mère, sans généalogie, n'ayant*  
*com-*

*commencement de vie, ni fin de jours, & demeurant Sacrificateur à toujours, n'ayant par conséquent besoin d'aucun successeur ; ce qui ne convient, comme vous voyez à aucun homme mortel.*

Et quand mêmes il y en auroit quelcun capable de cela, si est-ce qu'il ne pourroit être installé en cette charge, attendu que le Seigneur Jesus en est déjà pourvû ; Car ce seroit lui donner un Successeur, ce qui n'est ni possible ni convenable. Quant à la Loi, ses Sacrificateurs, à cause de leur infirmité, laissoient leurs charges à des Successeurs, la mort les empêchant de les exercer toujours ; \* *mais la Parole du serment qui est après la Loi, ordonne le Fils, (dit l'Apôtre) qui est consacré à jamais.* Et il ne serviroit de rien de repliquer que les *Sacrificateurs* prétendus par nos Adversaires ne sont pas Successeurs, mais Ministres de Jesus-Christ ; Car quoi qu'il en soit, il est certain qu'ils les tiennent pour vrais *Sacrificateurs* du Nouveau Testament, bien qu'inférieurs au Seigneur ; & ils en viennent mêmes jusques à dire, que c'est en leurs successions que consiste l'Eternité du *Sacerdoce* de Jesus-Christ

\* *Heb. 7. 28.*

Christ, & qu'il n'est Sacrificateur éternel, qu'entant qu'il sacrifie par eux.

Or l'Apôtre au v. 23. & 24. du 7. chap. de l'Épître aux Hébreux, exclut de cet ordre de *Sacrificature*, non la succession seulement, mais aussi la pluralité. En effet c'étoit la grande quantité des victimes légales qui étoit cause de la multitude des *Sacrificateurs Lévitiques*, parce que le seul Souverain Sacrificateur n'eût pû suffire à immoler tant d'hosties, au lieu que sous le Nouveau Testament il n'y a qu'une seule victime, comme chacun le confesse ; Aussi ne lisons - nous point que *Melchisedec*, le type de cette Sacrificature, ait eu aucuns Collègues ou Ministres en cette Charge ; Et les marques que lui donne l'Écriture sont telles, qu'il est aisé à voir que nul n'est *Sacrificateur* selon son ordre, qui ne soit *Souverain & Indépendant* de tout autre.

Et quant à ce qu'ajoutent les *Adversaires*, que sans les continuelles oblations de leurs Prêtres, Jesus-Christ ne seroit pas Sacrificateur Eternel, c'est un outrage contre la dignité du Seigneur que des oreilles Chrétien-nes ne sauroient entendre sans horreur ; car ils ôtent par ce moyen à sa Sacrificature l'avantage que l'Apôtre lui donne par des-  
sus

fus celle d'*Aron*, favoir, d'être éternelle & permanante à toujours, étant évident que celle d'*Aron* n'étoit pas moins perpétuelle à cet égard que seroit celle de nôtre Seigneur, selon les présuppositions de nos *Adversaires*. Et quand S. Paul attribué à la Sacrificature de Jesus-Christ l'efficace de *sauver tous ceux qui s'approchent de lui* Hebr. 9. 25. il ne la fonde pas sur ce qu'il a toujours des Ministres en terre qui sacrifient pour lui, mais bien sur ce qu'il est toujours *vivant pour interceder pour nous*.

Enfin, pour conclurre cette *première* raison, j'*ajoute*, que quand mêmes il y auroit dans l'Eglise Chrétienne des Sacrificateurs; tels que nous avons dit ci-dessus, toujours y feroient-ils inutiles, parce que Jesus-Christ nôtre Souverain Sacrificateur est dans le Ciel, le vrai Saint des Saints, qui n'est point fait de main, où il comparoit pour nous; Car tandis que le *Pontife* des Hebreux étoit dans le Saint des Saints, il n'étoit permis à aucun, quelque légitimement pourvû qu'il pût être de la Charge de *Sacrificateur*, d'offrir aucun *sacrifice*; Pour sauver la juste correspondance de cette figure avec sa vérité, qui ne voit que nul ne peut donc non plus présenter aucun *sacrifice* à Dieu, tandis que  
Jesus-

Jesus-Christ nôtre vrai *Pontife* est dans les cieux? D'où s'ensuit qu'une telle Charge seroit absolument inutile dans l'Eglise Chrétienne, & que par consequent elle n'y a point été établie par le Seigneur, qui est trop sage pour faire quelque chose en vain.

Ainsi vous voyez qu'il n'y a & n'y peut avoir d'autre *Sacrificateur* sous le Nouveau Testament que le Seigneur Jesus-Christ; d'où il reste à conclurre qu'il n'y a point d'autre *sacrifice* légitime, que celui qu'il offrit sur la Croix; mais cela se prouve encore évidemment par la considération du *sacrifice* - même; car s'il y en avoit quelcun il auroit été institué par nôtre Seigneur, le *sacrifice* sur-tout extérieur & propitiatoire étant d'une si haute importance en la Religion, qu'il ne peut être légitimement, ni établi, ni exercé que par une autorité Divine, témoin ce que nous lisons dans le Vieux Testament, que Dieu avoit en abomination & l'autel & le feu & les *victimes* que les hommes présumoient, ou de lui dresser, ou de lui offrir sans son commandement, & rejettoit tout service & toutes doctrines d'invention ou d'institution humaine; Or nous ne lisons nulle part dans les Livres du Seigneur, qu'il ait ja-  
mais

mais, ou institué ou recommandé au peuple du Nouveau Testament aucun *sacrifice* tel que prétendent ceux de Rome.

Sentans bien la force de cette raison, ils font tout ce qu'ils peuvent pour trouver leur *sacrifice* dans l'Écriture ; Mais tous ces efforts ne tournent qu'à leur confusion ; Car après tout, qu'alléguent-ils qui ait la moindre apparence ? Ils se fondent sur ce que Moïse recite \* *qu'Abraham retournant de la défaite des cinq Rois, Melchisedec l'un des plus Illustres Types au Messie lui vint au devant, & apporta du pain & du vin.* Mais que fait cela pour prouver que Jesus - Christ a commandé leurs Prêtres de sacrifier son corps & son sang. *Premièrement*, où est-ce que Dieu leur a dit que *Melchisedec sacrifia ce pain & ce vin* ? Combien plus y a-t-il d'apparence qu'il l'apporta pour la réfection des gens du *Patriarche* fatiguez du combat & du chemin ? *Secondement*, supposé qu'il l'eût sacrifié, d'où prouvent-ils que son fait soit une loi qui oblige les Ministres de l'Évangile à en faire autant ? Et quand on leur accorderoit ces deux Points, qui ne sont nullement évidens

ni

† Gen. 14. 18.

ni l'un ni l'autre, ne seroit-ce pas la ruine de leur erreur, qui prétend un sacrifice de chair & de sang, & non de pain ou de vin? Certainement l'Apôtre en l'Épître aux Hébreux, déduit au long la figure de *Melchisedec*, & remarque divinement en ce tableau l'éternité de la *Sacrificature* du Seigneur Jésus, & la justice & la paix qu'il nous a acquise, & la benediction qu'il a donnée à *Abraham* & à toute sa posterité, & l'hommage qu'il en reçoit; mais il ne dit pas un mot des *Prêtres de Rome* ni de leur prétendu sacrifice. Adorons la plénitude des Ecrits de l'Apôtre, & nous contentans de sa doctrine, laissons là les vaines & frivoles subtilitez des hommes.

Ils ajoutent l'oracle de *Malachie* prédisant <sup>a</sup> que sous le Messie le Nom de Dieu sera grand entre les nations, depuis le Soleil levant jusques au couchant, & que l'on offrira en tout lieu des parfums en son Nom, & des oblations pures; comme s'il n'y avoit dans l'Eglise Chrétienne nulle autre offrande que la Messe, en qui se puisse vérifier cette Prophétie; comme si l'on n'y offroit pas à Dieu <sup>b</sup> le parfum de la Prière & le <sup>c</sup> sacrifice de louange, & celui de <sup>d</sup> nos

Tom. III.

m m

<sup>a</sup> Mal. I. 11. <sup>b</sup> Ps. 50. 14. <sup>c</sup> Heb. 13. 15. <sup>d</sup> Rom. 12. 1.

*corps* mortifiez sur la terre & crucifiez avec Christ, & celui de nos <sup>a</sup> *aumônes & bienéfices*, & celui de la *Prédication Evangelique*, & des *personnes converties* à la foi, & celui de nos *souffrances* pour le Nom de Christ avec <sup>b</sup> *l'aspersion de nôtre sang*; & enfin *tout ce raisonnable service* que nous présentons au Père selon la discipline du Fils: Ce sont là les *sacrifices* que S. Pierre donne aux Chrétiens, les nommant <sup>c</sup> *spirituels & agréables à Dieu par Jesus-Christ*; & disant que *c'est pour les offrir que nous avons été faits une sainte Sacrificature*.

Autrefois on ne les offroit à Dieu qu'en Israël, & encore en une très-petite mesure, au prix de celle où les a élevés l'Evangile de Jesus-Christ; maintenant on les offre par-tout en esprit & en vérité, sans ombre, sans aucun mélange de toutes ces choses typiques & charnelles, qui accompagnoient le service des anciens; Et bien que nôtre infirmité n'y mêle souvent que trop de défauts; si est-ce que la foi d'où ils procèdent, & la faveur de Christ qui les parfume, les rend saints & agréables à Dieu, comme l'assure Saint Paul

<sup>a</sup> *Philip. 4. 18. Hebr. 13. 16. b Philip. 2. 17.*

<sup>c</sup> *1. Pier. 2. 5.*

Paul au 12. de l'Épître aux Romains. C'est donc la *pure oblation* qu'entend *Malachie*; C'est le service ou \* *l'adoration en esprit & en vérité*, dont parloit nôtre Seigneur Jésus à la *Samaritaine*, lui prédilant un peu auparavant l'accomplissement de la chose-même, que *l'heure approchoit & étoit déjà venue* que les *vrais adorateurs* adoreroient le Père en esprit & en vérité; c'est-à-dire, que les ombres & les figures anciennes cesseroient, les sacrifices de *Jérusalem* & ceux de *Garizim*, & tout le service charnel, & qu'en leur place succédoit un pur & raisonnable service de Dieu, tel que le prescrit l'Évangile; Mais si la *Messe* de Rome fait partie de ce service Evangelique, c'est à nos *Adversaires* à le prouver, le Seigneur n'en dit rien ni en *Malachie* ni en *S. Jean*.

Ils nous alléguent aussi *l'Agneau Paschal*, & présupposant que ça été un sacrifice, concluent que *l'Eucharistie* à laquelle il se rapportoit en doit être un pareillement; à quoi ils joignent encore le sacrifice par lequel est confirmée l'Ancienne Alliance au 24. de l'Exode. Je ne m'arrêterai point à contester à la *Pâque* la qualité de sacrifice qu'ils lui donnent; Mais qui ne voit que l'une & l'autre de

\* Jean 4. 23.

ces figures a été accomplie en la Croix de Christ, l'agneau immolé & mis à mort pour nos pechez, dont le sang a sauvé nos personnes, comme celui de la Pâque les premier-nez des Hébreux, & dédié la nouvelle Alliance, comme celui du 24. de l'*Exode* consacra l'ancienne? En ce qu'ils tirent du Nouveau Testament où se devoit proprement trouver l'institution de ce prétendu sacrifice, ils n'alléguent que fort peu de choses. Je ne dirai rien de l'autel de l'Épître aux Hébreux, \* duquel (dit l'Apôtre) ceux qui servent au Tabernacle n'ont point la puissance de manger, puis - que leurs meilleurs auteurs reconnoissent avec nous que cet autel-là est, ou la Croix de Jésus-Christ, ou Jésus-Christ lui-même, & non celui de leur Messe.

Mais ils font un grand fonds sur le 10. de la 1. aux Corinthiens, où l'Apôtre semble mettre l'*Eucharistie* en un même rang avec les sacrifices des Hébreux & des Gentils, disant que par elle l'on participe au corps & au sang du Seigneur, comme dans le Judaïsme, celui qui mange de l'hostie immolée est participant de l'autel, & que l'on ne peut boire la coupe du Seigneur & celle des démons, ni être

\* *Heb. 13.*

*participant de la Table du Seigneur & de la Table des démons.* A quoi je dis premièrement, que quand même la chose seroit ainsi, toujours ne s'ensuivroit-il pas que la *Table du Seigneur* fût un *autel*, n'étant pas nécessaire que toutes les choses que l'on compare ensemble soient de même espèce.

Je dis en 2. lieu qu'il est évident que l'Apôtre dans ce passage compare la *Table du Seigneur*, non à l'*autel* des Hébreux ou à celui des Gentils, comme on présuppose, mais bien aux *Tables domestiques* des Hébreux ou des Gentils où ils mangeoient les chairs restées de leurs *sacrifices*; car s'il en restoit, le Sacrificateur leur en donnoit une partie, qu'ils emportoient chez eux & la mangeoient, si bon leur sembloit, avec leurs amis, ou quelquefois même la faisoient vendre à la boucherie. S. Paul veut donc dire que comme les Hébreux, en mangeant la chair restée de leur *sacrifice* participoient à leur *autel*, & les Payens pareillement, ainsi nous, en mangeant l'*Eucharistie*, participons à la *chair & au sang* de Christ. En quoi, bien loin qu'il y ait rien qui fonde le *sacrifice prétendu de la Messe*, qu'au contraire ce passage le renverse de fonds en comble; car si la *chair & le sang* de Jesus-Christ ont un même rapport avec la

Table de l'*Eucharistie*, que l'*autel* Judaïque & les démons avec les Tables où les Juifs & les Gentils mangeoient les chairs de leurs *sacrifices*, ainsi que le présuppose *S. Paul*, qui ne voit que de là il s'ensuit clairement, que ni la chair ni le sang de *Christ* ne sont donc point sacrifiez dans l'*Eucharistie*, puisque l'*autel* Judaïque ni les démons n'étoient pas sacrifiez dans les repas des Hébreux & des Gentils ?

Enfin ils osent aussi alleguer l'histoire de la *Sainte Cène* du Seigneur, telle que nous la décrivent les *Evangelistes*. Or comme nous y voyons clairement l'institution d'un *Sacrement* où nous célébrons la mémoire de la mort du Seigneur, en mangeant de son pain & en buvant de sa coupe, aussi n'y remarquons-nous aucunes traces de *sacrifice*. Pour l'en tirer ils disent que les *Ministres* du Seigneur sont obligez de faire en ce *Sacrement* ce que fit alors le Seigneur en le donnant à ses *Disciples*, ce qui est très-vrai, & plutôt à Dieu que nos *Adversaires* se voulussent tenir à cette règle, & garder l'institution du Fils de Dieu, pure & sincère, sans y rien ajouter & sans en rien ôter.

Ils ajoutent que nôtre Seigneur *Jesus-Christ*

Christ offrit son corps & son sang à Dieu son Père; Sur quoi il faut remarquer en passant , que cette Proposition est si éloignée de toute apparence de vérité , qu'avant que l'autorité du *Concile de Trente* l'eût arrêtée, elle étoit librement niée & combattue dans l'Eglise Romaine-même ; Encore l'histoire nous fait-elle foi, que quand après plusieurs longues & ardantes contestations, on vint à la lire dans le *Concile* pour la résoudre , 23. Evêques la contredirent & d'autres furent d'avis de n'en faire aucun décret , nonobstant lesquelles diversitez, elle n'a pas laissé d'être publiée. Mais voions comment ils la prouvent. Jesus-Christ dit, *Ceci est mon corps donné ou rompu pour vous , Ceci est mon sang répandu pour vous.* Le corps de Christ, (disent-ils) est donc donné en la Cène, & son sang répandu pour nous; Et même, comme dit *Saint Matthieu* , en remission des pechez. Or qu'est-ce qu'un corps rompu & un sang répandu pour la remission de nos pechez , sinon un *vrai sacrifice propitiatoire* ?

Mais la Réponse est aisée, que nôtre Seigneur dit , que son corps est donné & rompu , & que son sang est répandu par une façon de parler fort ordinaire , pour signi-

fier que cela se feroit incontinent , savoir, sur la Croix , où nous confessons qu'il immola & offrit au Père Eternel le sacrifice vraiment propitiatoire pour les pechez du monde. Et c'est ainsi que l'a entendu l'interprète Latin dont le *Concile de Trente* a canonisé la Version & l'auteur du *Canon de la Messe* , pièce que ce même *Concile* a tant estimée , qu'il n'a point fait difficulté d'anatématizer quiconque l'accusera d'erreur. L'un & l'autre lisent , *Ceci est mon sang qui sera répandu , Ceci est mon corps qui sera livré pour vous.*

En effet , qui peut ouïr sans horreur, que le corps du Seigneur ait été rompu en la Cène , & que son sang y ait été répandu? Et que cela-même lui arrive encore tous les jours, toutes les fois que l'on célèbre l'*Eucharistie* ? Quoi que nos Adversaires le disent, ils ne le croient pourtant pas ; car comment s'accorderoit cela avec ce qu'ils tiennent, que Jesus-Christ y est impassible? Et avec ce qu'ils appellent leur *Messe* un sacrifice non sanglant ? Comment non sanglant , si l'on y répand le sang du Fils de Dieu? Mais puis qu'ils nous accordent que l'action du Seigneur en la première Cène est le modèle de celle de ses  
Mi-

Ministres, concluons du passage alegué, que les Ministres ne sacrifient point, étant évident que le Seigneur ne sacrifia point. Car *premièrement* s'il eût alors présenté un *sacrifice* vraiment propitiatoire de nos pechez, il n'eût pas été besoin d'offrir encore en la Croix; parce que nos pechez eussent déjà, été expiez & remis; car là où est la remission du peché, il n'y a plus d'oblation pour le peché, comme Saint Paul l'a écrit, & comme la raison le dicte à chacun; Or le Seigneur a offert à Dieu, depuis sa Cène, un *sacrifice* propitiatoire en la Croix, certainement il ne l'avoit donc pas offert auparavant.

En effet il n'y a presque rien en la Cène qui ne crie, que ce n'étoit pas un *Sacrifice*. *Premièrement* il n'y avoit point d'autel sans lequel il ne se fait point de vrai *Sacrifice* extérieur. Christ n'y offre à Dieu, n'y consacre & n'y consume aucune victime. Quelle étrange & inouïe espèce de *Sacrifice* est cela, où il ne se trouve aucune des choses requises en telles actions? Ainsi vous voiez que tous les passages alegués pour prouver, que Dieu ou son Fils Jesus-Christ ont institué

tué

tué un *sacrifice* entre les Chrétiens n'induisent rien de semblable, & prouvent mêmes la plupart le contraire. D'où nous avons à conclurre, comme ci-devant, que puisque Dieu n'en a point institué, il ne peut ni ne doit y en avoir aucun entre les Chrétiens.

Nos Adversaires sachans bien qu'un *sacrifice* ne peut être vraiment propitiatoire, si la victime qui y est offerte n'est d'un prix infini, & n'ignorans pas d'autre part qu'il n'y a que Jesus-Christ au monde qui ait cette qualité, accordent que c'est lui qui doit être l'hostie du *sacrifice* des Chrétiens, & prétendent qu'il l'est en effet du leur; Or il est aisé à voir que Jesus-Christ ne peut ni ne doit être sacrifié, ni ne l'est point en effet parmi eux, quoi qu'ils disent; Car *premièrement* comment les hommes l'offriroient-ils ici-bas sur la terre, puis qu'il n'y est pas, selon ce que l'Apôtre nous apprend dans l'Épître aux *Hebreux* où il dit, que *s'il étoit sur la terre il ne seroit pas même Sacrificateur, pendant qu'il y auroit des Sacrificateurs offrans des dons selon la loi*? où vous voyés que l'Apôtre présuppose clairement qu'il n'est pas sur la terre (*Hebr. 8. 4.*) Mais parce que cela me détourneroit à une autre dispute, Je ne m'arrêterai

Je n'irai pas à le prouver, me contentant de le présupposer, comme une vérité qui fut prouvée *Dimanche* dernier, & le sera encore *Dimanche* prochain, par le témoignage des sens, de la raison & de l'Écriture sainte.

J'ajoute donc *en deuxième lieu*, que quand même cette raison, qui est forte & invincible cesseroit, toujours ne seroit-il pas possible de sacrifier le Seigneur, la condition présente de sa nature humaine n'y répugnât pas moins que son absence; car en tout vrai sacrifice la chose offerte doit être entièrement détruite & tellement changée, qu'elle ne soit plus ce qu'elle étoit auparavant; Et nos Adversaires \* non seulement le reconnoissent, mais le prouvent même & l'établissent fort au long. J'ajouterai seulement, que si cette condition est requise en tout sacrifice réel & externe, elle est particulièrement nécessaire dans le *propitiatoire*, où l'hostie est mise en la place du coupable, & doit par conséquent souffrir la peine qu'il avoit méritée, c'est à-dire, être mise à mort, si c'est une créature vivante; si donc le Seigneur Jesus devoit être offert à Dieu en sacrifice *propitiatoire*, il faudroit qu'il fût mis à mort, & *Saint Paul* autorise expressément

\* *Bell. l. 1. de Miss. c. 2.*

ment cette conséquence , disant au chap.9. de l'Épître aux Hébreux, *que s'il s'étoit offert plusieurs fois soi-même il lui eût falu souvent souffrir , depuis la fondation du monde ; Or & l'Écriture nous apprend , & tous les Chrétiens croient, & ceux de Rome confessent, que depuis sa resurrection il est immortel & impassible; Il faut donc aussi avouër de nécessité qu'il n'est pas possible désormais qu'il soit offert en sacrifice , & moins au propitiatoire, tel qu'on prétend celui-ci, qu'en aucun autre.*

*De plus, quand mêmes il seroit, & ici sur la terre, & passible (dont ni l'un ni l'autre n'est véritable) toujours ne pourroit-il être sacrifié pour une autre considération; c'est que toute victime doit être consacrée & bénite pour être légitimement offerte à Dieu; Or où est l'homme mortel qui voulût entreprendre de consacrer & de benir le Fils de Dieu ? Qui ne fremiroit d'horreur, pour peu qu'il eût de piété, si on l'y vouloit obliger ? Et quand il seroit si insolent que de l'oser , toujours est-il évident que cette action seroit nulle , parce que celui qui benit d'office & légitimement , est nécessairement plus grand que ce qu'il benit, comme l'Apôtre nous l'apprend dans l'Épître*

pitre

ptre aux Hebreux où il dit , qu'il est sans doute <sup>a</sup> que celui qui reçoit la bénédiction est inférieur à celui qui la lui donne , concluant de là que *Melchisedec* étoit plus qu'*Abrabam*.

Puis donc qu'il n'y a aucune créature, ni entre les hommes ici-bas , ni mêmes entre les Anges là-haut dans les Cieux , qui ne soit infiniment au dessous du Seigneur Jésus , qui ne voit qu'il n'est pas possible qu'il soit , ni béni, ni offert en *sacrifice* par aucun ? Cette raison est si forte qu'un certain <sup>b</sup> *Jésuite* n'y pouvant, satisfaire autrement , n'a point eu de honte d'écrire, que le Prêtre en sacrifiant est en quelque façon plus grand que *Jesus-Christ* sacrifié. Jugés, *Chers Frères*, quelle est l'horreur de cette doctrine , qui fait proférer à ces gens de si exécrables blasphèmes contre la dignité de *Jesus-Christ*.

Enfin je dis , pour comble de nos preuves , que quand même l'état du Seigneur pourroit permettre qu'il fût offert en *sacrifice* par des hommes mortels , toujours ne le devoit-il pas être , car après le *Sacrifice* de sa Croix , de quoi nous pourroit servir cette autre *oblation* que l'on presse tant?

P'Ecri-

<sup>a</sup> *Heb. 7.* <sup>b</sup> *Corn. & Lapidé in Hebr. 7. 7.*

l'Écriture nous apprend que Christ a fait en la croix <sup>a</sup> la purgation de nos pechez par soi-même, qu'il nous a santifiez par l'oblation une fois faite de son corps, que par cette seule oblation il a consacré ou consommé & rendu parfaits pour toujours, ceux qui sont santifiez, qu'il a aboli le peché par le sacrifice de soi-même, que s'étant une fois offert, il a ôté les pechez de plusieurs, & a obtenu une Rédemption éternelle. Ce sont tous les effets que nous saurions attendre d'un sacrifice propitiatoire.

Puis donc que l'oblation de Christ sur la croix nous les a tous acquis, ce seroit une chose inutile de l'offrir encore une fois, selon la maxime de l'Apôtre ci-devant alléguée, que <sup>b</sup> où il y a remission des pechez & iniquitez, là il n'y a plus d'oblation pour le peché; Et il ne sert de rien d'alleguer que cette seconde oblation se fait pour appliquer le fruit & l'effet de celle de la croix; car le fruit d'un sacrifice ne s'applique pas par un autre sacrifice, étant évident que pour cet effet est requise une action qui reçoive de Dieu les biens que le merite de son Fils nous a procurez, telle qu'est la foi & la re-

pen-

<sup>a</sup> Hebr. 1. 3. Ibid. 10. 10. 14. Ibid. 9. 26. 28.

<sup>b</sup> Heb. 10. 18.

pentance, & non une action qui offre & donne à Dieu, telle qu'est l'oblation d'un sacrifice.

Et autrefois sous le Vieux Testament qui contenoit la figure & l'image de nos miltères, le fruit des sacrifices légaux ne s'appliquoit pas aux Israélites par d'autres sacrifices légaux, mais par des actions, qui à proprement parler, ne pouvoient être ainsi nommées; En effet, si pour nous appliquer le sacrifice de la croix, le sacrifice de l'autel est requis, pour nous appliquer celui de l'autel, nous en aurons besoin d'un troisième & d'un quatrième, pour jouir du troisième, & ainsi à l'infini. Concluons donc, que l'oblation de Jesus-Christ ne doit plus être réitérée, puis qu'elle a entièrement accompli & executé toutes les fins & tous les desseins d'un sacrifice propitiatoire.

Ajoutez que l'Apôtre nous enseigne clairement que la réiteration d'un sacrifice est une marque de son imperfection, qui ne pouvant être attribuée à l'oblation de Jesus-Christ en la croix, il reste que nous disions qu'elle ne doit point être réitérée. Mais qu'est-il besoin de prouver par tant de raisons, ce que l'Apôtre a tant de fois, si clairement & si expressément pro-

prononcé dans la divine Epître aux Hebreux, <sup>a</sup> *Il ne s'offre point plusieurs fois soi-même (dit-il) autrement il lui eût falu souffrir bien souvent depuis la fondation du monde. Maintenant en la consommation des siècles il est comparu une fois pour l'abolition du peché; & comme il est ordonné aux hommes de mourir, & après cela s'ensuit le jugement, de même Christ aiant été offert une fois pour ôter les pechez de plusieurs, apparoitra pour la seconde fois sans peché, à ceux qui l'attendent à salut.* Jusques là Saint Paul, qui montre évidemment par cette comparaison, qu'il n'est pas moins absurde de dire que le Seigneur soit offert plusieurs fois pour le peché, que de poser qu'un homme soit mort plus d'une fois, le même dit encore ailleurs <sup>b</sup> *que le Seigneur n'a pas besoin, comme les Souverains Sacrificateurs Iudaiques, d'offrir tous les jours des Sacrifices; car il a fait ceci une fois (dit-il) s'étant offert soi-même.* Et il ne sert de rien de répondre que l'Apôtre parle de l'oblation sanglante & non de celle qui ne l'est pas; Car premièrement nous avons vû ci-dessus qu'ils ne sauroient prouver par la Parole de Dieu qu'il y ait aucune oblation de Jesus-Christ

<sup>a</sup> Heb. 9. 25. 26. 27. 28.    <sup>b</sup> Heb. 7. 27.

*non sanglante*, & néanmoins il falloit établir quelle est, avant que de l'aleguer. *Secondement* ils l'ont déjà renversé eux-mêmes; car si le sang de Christ y est répandu, comme ils disoient, elle est donc *sanglante*; & enfin cette distinction choque le discours de l'Apôtre, qui prouve que le Seigneur ne s'est offert qu'une fois parce qu'il n'a souffert qu'une fois; Ce qui seroit mal raisonner, s'il étoit vrai qu'il se pût offrir sans souffrir. Concluons donc, quoi qu'ils disent, qu'il n'y a aucune autre oblation de *sacrifice propitiatoire* en l'Eglise Chrétienne que celle qui se fit par le Seigneur Jesus sur la croix.

D'où s'ensuit nécessairement la ruine du prétendu *sacrifice de la Messe*, n'étant pas possible que le Seigneur Jesus y soit offert en *sacrifice propitiatoire*.

Mais pour combler cette dispute, je dis, que quand mêmes le Seigneur pourroit être encore sacrifié, ce qui est absolument impossible pour les raisons que j'ai déduites, toujours est-il évident qu'il n'est pas sacrifié à la *Messe*. Car *premierement* quand ils prient Dieu d'accepter & avoir agréables les dons & les sacrifices entiers & immaculez qu'ils lui offrent pour la Sainte Eglise Catholique, l'offrande de leur servitude, ils

avouënt que ces dons & ces presens sont du pain & du vin en substance, & non par consequent le corps de Jesus-Christ. Il est vrai qu'ils pretendent qu'un peu après ils deviennent le corps & le sang du Seigneur; Mais le Canon de leur *Messe* y contredit en diverses manieres; car ils y prient Dieu de les avoir aussi agréables qu'il eut autrefois le present d'*Abel* & le sacrifice d'*Abraham*, c'est-à-dire, des agneaux ou des beliers, & l'offrande de *Melchisedec*, c'est-à-dire, comme ils le tiennent, du pain & du vin. Ils le supplient de les faire porter sur son autel par les mains d'un Ange; & en les montrant, ils disent que Dieu crée toujours tous ces biens, les santifie, les vivifie, les benit, & nous les fournit par Jesus-Christ. Toutes paroles & expressions qui conviennent fort bien à du pain & à du vin, mais non à Notre Seigneur Jesus Christ; car où est l'homme d'entendement sain, qui montrant le Sacrement present, voulût l'appeler tous ces biens, ou dire que Dieu le crée, le santifie, vivifie, benit, & nous le fournit toujours, & encore que Dieu le crée & vivifie par Jesus-Christ? Et où est le Chrétien encore qui voulût prier Dieu d'avoir Jesus-Christ, le Fils de sa dilection, agréable, & de le recevoir

voir comme il fit autrefois le veau d' *Abel* ou le belier d' *Abraham* , ou le pain de *Melchisedec* ? Puis donc que tout cela se dit en la *Messe* de l'offrande qui y est présentée à Dieu en *sacrifice*, il faut de nécessité conclurre que selon leur Canon même, cette *hostie-là* n'est point *Jesus-Christ*. En effet *Jesus-Christ* n'a garde d'y être sacrifié, puis qu'il n'y est pas présent, étant dans le Ciel jusques à la conformation des siècles.

Mais présupposé qu'il y fût présent de la façon qu'ils le prétendent ( ce qui est pourtant absolument faux & impossible, comme il sera montré dans le Catechisme suivant) si est-ce que mêmes en ce cas-là *Jesus-Christ* n'y est point offert en *sacrifice extérieur, visible & propitiatoire* ; Car en un tel *sacrifice* l'*hostie* ou la victime est visible, au lieu qu'en leur *Messe* *Jesus-Christ* est invisible, comme ils le confessent eux-mêmes. Ensuite, ce qui est le principal, en cette sorte de sacrifice, l'*hostie* doit nécessairement être transmuée & consumée, comme nous l'avons ouï ci-dessus; Or il est clair, comme le jour, que par leurs propres présuppositions *Jesus-Christ* n'est ni transmué ni consumé en la *Messe*. Et c'est ici où ils se trouvent bien embar-

passiez se combattans & confondans en leur avis, l'un détruisant ce que l'autre a édifiés comme ceux qui bâtissoient autrefois la *Tour de Babel*, par un malheur qui arrive à tous ceux qui soutiennent quelque grande erreur. *L'un* dit que ce changement se fait, quand par la vertu des paroles qu'ils appellent consecratoires, le *pain* est chargé au *corps* de Christ; les autres le refusent, parce qu'à ce conte le pain seroit l'hostie sacrifiée, & non le corps du Seigneur. Un *second* dit que Christ est véritablement immolé, parce que son corps & son sang sont representez & exhibez séparément l'un de l'autre, par la vertu des paroles sacramentales, les *unes*, savoir, *ceci est mon corps*, constituant le seul *corps* sur l'autel, & les *autres*, *ceci est mon sang*, constituant aussi le seul *sang* sur l'autel, & que la chose arrivoit ainsi réellement, & en effet, si la *concomitance* qu'ils appellent ne l'empêchoit; Mais cette imagination n'est qu'une grotesque ridicule.

Je laisse là le mystère de leur prétendue *concomitance* qui n'empêcheroit pas l'effet des paroles divines, si elles avoient la vertu qu'ils lui attribuent, savoir, de séparer le sang de Christ d'avec son corps:

Non

Non plus qu'autrefois sur la croix elle n'empêcha point que les cloux & la lance ne fissent cette separation.

Mais, comme repliquent tres-bien quelques-uns de leurs compagnons, un vrai & réel sacrifice requiert une vraie & réelle separation du corps & du sang de l'*Hôte*, de sorte que n'en arrivant point une telle à Jesus-Christ sur leurs autels, il est clair que Jesus-Christ n'y est donc pas sacrifié ; Et nous dire que c'est la *concomitance* qui empêche cette separation, ce n'est pas montrer comment Jesus-Christ y est sacrifié, mais aleguer une raison de ce qui ne l'est pas.

Enfin les autres qui pensent être les plus fins, disent que Christ est consumé sur l'autel de la *Messe*, entant qu'il y est ordonné, préparé & destiné à être mangé, ce qui est une vraie consommation & destruction ; Mais cette subtilité n'est pas moins grossière & ridicule que les autres ; Car *premierement* c'est une chose inouïe & entierement monstrueuse de dire, que ce soit *sacrifier* une victime que de la *manger* ; A ce conte les particuliers qui mangeoient les chairs des victimes légales, eussent été Sacrificateurs, Qui ne veut que l'*immolation* par laquelle

étoit sacrifiée la victime étoit une tout autre action que la *manducation* de la victime? en immolant on sacrifioit la victime, en la mangeant on en jouissoit, & comme dit S. Paul, on participoit à l'autel.

D'où vient que la premiere action ne convenoit qu'au Sacrificateur, au lieu que l'on admettoit à la seconde tous ceux qui devoient & vouloient avoir part au sacrifice; Et en la *Messe* l'on admet pareillement le peuple même à la manducation de l'*hostie*, signe évident que ce n'est pas l'action par laquelle elle est sacrifiée, *secondement* supposé que la manducation d'une victime en pût être l'immolation, qui ne voit que cela se devoit entendre d'une manducation proprement dite, c'est-à-dire, telle qu'elle détruisoit la nature de la chose mangée? Or la manducation de leur *hostie* ne détruit nullement la nature de Jesus-Christ, elle ne la touche pas seulement, elle tombe toute entiere sur les accidens où ils l'enveloppent. Et nous dire ici que Jesus-Christ est détruit par la manducation, entrant qu'il perd son Etre sacramental, c'est nous parler de sons & de paroles: Car après tout, cela ne signifie rien, ou il veut dire que les accidens du pain & du vin

étans brisez & détruits, Jesus-Christ cesse d'être dans le *Sacrement*, de sorte que si cette allégation vaut quelque chose, il en faudra conclurre que ce sont les accidens du pain & du vin qui sont sacrifiez en la *Messe* & non le Seigneur, qui selon leur doctrine, ne souffre pas seulement le moindre attouchement dans ce *Sacrement*, bien loin d'y être détruit, demeurant toujours vivant, immortel, glorieux, & impassible. Je serois trop long, si je voulois déduire toutes les raisons que l'on peut tirer de la *Messe* contre la *Messe*-même, nulle erreur n'ayant jamais produit plus de contradictions, ni fourni plus d'armes à ceux qui la combattent.

Mais ce que nous vous avons représenté suffit pour vous en découvrir l'abus; car puis que Dieu n'a institué ni *Sacrificateur* ni *sacrifice* dans l'Eglise du Nouveau Testament, puis que Jesus-Christ ne peut ni ne doit être sacrifié en la gloire dont il jouit, & ne l'est point en effet, ni ailleurs, ni sur tout en la *Messe*, & finalement puis que la croix nous a tres abondamment & tres pleinement acquis tout ce que nous saurions desirer, ou de remission ou de grace, comme nous l'avons montré, qui ne voit

que c'est une pure temerité, & même une outrageuse injure contre le Seigneur, que de vouloir qu'il soit encore tous les jours sacrifié par des hommes mortels?

Laiſſons donc là cette prétendue oblation de la *Messe*, *Freres bien-aimés*, & toute autre semblable, & nous tenons fermement à celle de la croix du Seigneur Jesus, l'unique source de notre vie & de notre gloire, la vraie propitiation de toutes nos iniquitez, où se trouvent en perfection toutes les conditions requises pour nous assurer de la paix de Dieu. Jouïſſons de ce divin sacrifice, & y communiquons assiduellement.

Vous avez déjà ouï dans le *Dimanche précédent* quelle est la communion que nous y avons en la *Sainte Cène*. Notre *Catechiste* ajoute en celui-ci, (*Et c'est la dernière partie de cette action sur laquelle je n'ai que trois mots à dire*) que nous communiquons au Seigneur Jesus-Christ sacrifié pour nous en la croix, non seulement par la *Cène*, mais aussi par la *Parole* & par le *Sacrement du Bapême*. En effet cette communion, *Mes Freres*, est le but & la fin de toute la Religion Evangelique, les services auxquels elle consiste ne sont tous qu'autant de moyens pour nous communiquer à Jesus-Christ.

&c

& en lui, le salut & la vie.

Quand Dieu nous fait entendre sa parole, il nous appelle à la communion de son Cher Fils, afin que le recevans avec humilité <sup>a</sup> il habite dans nos cœurs par la foi, pour m'exprimer avec l'Apôtre. Par la Parole <sup>b</sup> *Jesus-Christ nous est dépeint devant les yeux & crucifié entre nous* comme dit le même aux Galates. Cette Divine Victime nous y est offerte élevée, comme autrefois le Serpent d'airain, sur la croix, afin que par les yeux de la foi nous attirions dans nos âmes cette immortelle vertu qu'elle a de guérir toutes nos plaies & de nous donner la vie; <sup>c</sup> *quiconque me contemple, dit le Seigneur, & croit en moi, la volonté du Père est qu'il ait la vie éternelle, & soit ressuscité au dernier jour.* C'est ainsi, Chrétiens, que se mange la chair, & que se boit le sang de votre hostie, spirituellement, comme l'effet que vous en attendez est spirituel.

Mais ce même Jesus-Christ nous est aussi communiqué au saint Batême; <sup>d</sup> car l'Apôtre dit que *nous l'y revêtons, & que nous y sommes faits une même plante avec lui, par*  
la

<sup>a</sup> *Éphes. 3.* <sup>b</sup> *Gal. 3. 1.* <sup>c</sup> *Jeau 6. 40.*

<sup>d</sup> *Gal. 3. 27. Rom. 6.*

*la conformité de sa mort, & par celle de sa resurrection; Que si vous me demandez, qu'avons-nous donc de plus en la Cène qui nous communique aussi le corps & le sang du Seigneur en vie éternelle? Je répons, premièrement que quand même nous n'y recevriions pour tout que la même grace, qui nous est communiquée par la Parole, comme je confesse qu'au fonds & en substance c'est la même, toujours ne s'en suivroit-il pas que la Sainte Cène fût superflue ou inutile; car, comme dit très-bien quelcun\* même de nos Adversaires, il a semblé bon à la sagesse de Dieu d'instituer plusieurs moyens differens pour nous appliquer & communiquer d'autant plus aisément, doucement & abondamment son Fils lesus, & les fruits de sa précieuse croix? Secondement je répons, qu'encore que la grace qui nous est communiquée par la Parole & par l'un & l'autre Sacrement, soit la même en substance, elle est pourtant différente en degrez, chacun de ses moyens, quand nous en usons legitiment, ajoutant quelque chose à ce que nous avons déjà, & nous unissant de plus en plus au Seigneur. La Cène donc est tres utile & tres*

*salu.*

\* Bell. lib. 1. de Missa c. 25.

salutaire, puis qu'outre l'obeissance que nous rendons, en y communiant, à Jesus-Christ Notre Seigneur, qui nous l'a instituée & recommandée, elle confirme encore plus amplement en nous, comme dit notre *Catechiste*, notre communion avec le Seigneur, entant que mort & crucifié pour nous; & la sêle & ratifie, par maniere de dire. Dieu qui l'a livré pour nous à la mort & qui nous l'offre avec tant de bonté par son Evangile & par les Sacremens qu'il y a ajoutez, nous fasse la grace de l'y recevoir à salut, & d'en jouir à notre consolation en ce siècle, & à notre gloire éternelle en l'autre. *Amen.*

## SERMON